

1,2 million de quintaux de pomme terre saisi

Un chiffre astronomique vient d'être annoncé par le directeur général de la régulation et l'organisation des marchés au ministère du Commerce M. Sami Kolli sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio nationale.

Evoquant la traque des spéculateurs, Il dira que les différents services de l'Etat ont réussi à saisir 1,2 million de quintaux de pommes de terre soit 120 millions de Kilos, et ce, en l'espace de trois semaines.

Ces quantités sont destinées d'après lui, à la spéculation. La preuve : les auteurs de ces opérations du stockage n'ont aucun document. Pire encore, ils n'ont pas informé les services habilités comme le stipule la loi.

Pour lutter contre ce phénomène, il dira que l'arsenal de textes juridiques sera renforcé pour s'adapter à la nouvelle loi criminalisant la spéculation. « La loi 04-02, relative aux règles fixant les pratiques commerciales, est en cours de révision pour mieux définir les concepts de spéculation, de pénurie ou autres, pour travailler en toute transparence, car le projet de loi sur la lutte contre la spéculation illicite, définit également quels agents doivent intervenir, les agents du commerce, du fisc et des officiers de police judiciaire, seuls habilités à constater, selon le projet de loi », explique-t-il.

Les textes attendus s'attaqueront aussi aux fausses factures. Une définition précise de la facture sera apportée les futures textes. En effet, ils permettent de faire la distinction entre la facture fictive, la facture falsifiée ou encore la facture de complaisance. « Nous allons faire la chasse à ces pratiques frauduleuses », a-t-il déclaré.

Pour rappel, le gouvernement envisage de vendre directement aux consommateurs les quantités de pomme de terre saisies. Le prix est fixé à 50 DA le Kg.

Sur le marché actuellement, la pomme de terre est cédée au consommateur entre 70 et 95 DA. Un prix jugé trop élevé par les associations de défense des droits des consommateurs.